

Madame le Président,

L'entrée de l'Union soviétique en Afghanistan au début de l'année a surpris et choqué la communauté mondiale. On peut mesurer l'opposition internationale à cette action par la force du vote pris lors de la session d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, convoquée au début de janvier pour étudier la question: cent quatre gouvernements ont alors condamné l'action soviétique.

Cette action se poursuit. Les dirigeants soviétiques consolident maintenant leur emprise sur ce qui était depuis des décennies un pays voisin indépendant.

Un tel comportement international ne peut être ignoré. Le pays responsable ne peut prétendre se soustraire aux conséquences des gestes qu'il a librement choisi de poser.

Il s'est dégagé un vaste consensus international selon lequel l'action soviétique ne peut être contrée que par des mesures concrètes, adoptées par les membres de la communauté internationale de façon à exprimer leur préoccupation à l'égard de politiques inacceptables et injustifiables. Ces mesures ne sont ni ne peuvent être uniformes: elles ne peuvent non plus par elles-mêmes assurer le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan. Elles constituent toutefois toute une gamme de réactions nationales qui, combinées, sont une démonstration